

S O M M A I R E

- LA NÉGATION p.03
- INTERROGATION DIRECTE ET INDIRECTE p.05
- 10 CAS D'HOMOPHONES p.07
- LOGIQUE ET CIRCONSTANCES p.17

- LA NÉGATION p.19
- INTERROGATION DIRECTE ET INDIRECTE p.20
- 10 CAS D'HOMOPHONES p.21

- LA NÉGATION p.23
- INTERROGATION p.25
- 10 CAS D'HOMOPHONES p.27

01 //

RÈGLES



COMMENCER !

1. Exprimer la négation :

on exprime, en français, la négation de deux façons :

1. FAÇON LEXICALE :

On peut opposer des antonymes comme petit et grand ou encore pauvre et riche.

Il est possible de créer des antonymes en ajoutant un préfixe (possible / impossible, social / asocial, rangé / dérangé, connaître / méconnaître). Ce préfixe négatif (a, in, dé...) est un élément important de la négation lexicale.

On peut encore opposer un même mot à l'aide d'un mot négatif comme pas ou non : un téléphone cher / un téléphone pas cher (= oral), la violence / la non-violence.

2. FAÇON GRAMMATICALE :

La négation se combine avec une phrase. On utilise généralement le couple adverbial ne... pas qui est une négation double, composée de la négation ne et d'un deuxième mot qui peut être

- un adverbe (pas, point, jamais, plus, guère...),

- un pronom (personne, nul, rien)

- un déterminant (aucun).

= En fait, il existe une grande variété de moyens permettant d'exprimer la négation laquelle peut porter sur toute la phrase (négation totale) ou sur une partie uniquement (négation partielle).



Clique ici pour
faire les exercices

2. Comprendre la portée de la négation :

A - NÉGATION TOTALE ET NÉGATION PARTIELLE

La négation totale porte sur la phrase entière et s'exprime au moyen de ne... pas ou ne... point : Il ne lit pas. (cet énoncé s'oppose à la phrase positive Il lit).

La négation partielle porte sur une partie seulement de la phrase : Il ne lit pas de poésie. Mais il lit des romans.

NB : « Ne jamais », « ne rien », « ne personne », « nul ne » ... sont aussi nommées négations absolues.

B - LA NÉGATION RESTRICTIVE

La négation restrictive formulée à l'aide de ne... que équivaut à seulement ou uniquement :

Alex n'aime que les musiques dansantes.



Clique ici pour
faire les exercices

INTERROGATION DIRECTE ET INDIRECTE

RÈGLES

1. L'interrogation directe :

elle pose une question directement.

ON LA RECONNAÎT NOTAMMENT PAR :

-le point d'interrogation

-l'inversion du sujet

Est-ce qu'il est là ? Est-il là ?

- Lorsqu'il s'agit d'une question à laquelle on ne répond que par « oui » ou par « non » :
 - si le sujet est un pronom personnel ou « ce », la phrase commence par le verbe.

Êtes-vous prêts ?

- dans les autres cas, la phrase commence par le sujet. Celui-ci est repris par un pronom personnel que l'on place après le verbe auquel il est relié par un trait d'union (il faut parfois intercaler « -t » entre le verbe et le pronom pour faire apparaître ce son « t », qu'on nomme le « t » euphonique).

A-t-il bien parlé ? Quelqu'un peut-il me dire l'heure ?

ON LA RECONNAÎT AUSSI :

- Lorsqu'il s'agit d'une question qui porte sur un élément seulement, la phrase commence par le groupe contenant le mot interrogatif qui représente ce sur quoi porte la question.

Quand sera-t-il prêt ?

NB : Quand « qui » est complément d'objet, la reprise du sujet par le pronom permet de lever des ambiguïtés : Qui a vu le chien ? Qui le chien a-t-il vu ?

•• ATTENTION ••

- Ne pas respecter l'inversion du sujet relève de l'oral : Le dossier est prêt ? Il est là ?
 - « Est-ce que » relève de la langue courante (et non soutenue).
 - L'interrogation avec « est-ce que » est la seule possible quand la question porte sur un sujet inanimé

INTERROGATION DIRECTE ET INDIRECTE

RÈGLES

2. L'interrogation indirecte :

elle a la structure d'une affirmation (ou d'une négation).

IL N'Y A PAS D'INVERSION DU SUJET,
IL N'Y PAS DE POINT D'INTERROGATION.

On la reconnaît notamment par :

- l'absence de point d'interrogation.
 - la présence d'un verbe de parole ou de penser (qui introduit la question et qui porte la structure syntaxique de la phrase).
- Nous nous demanderons si la littérature est utile. Je ne sais pas quand elle viendra (COD de « savoir »).



Clique ici pour
faire les exercices

- La subordonnée peut être introduite par « ce que, ce qui » lorsqu'elle correspond à une question directe commençant par « que, qu'est-ce que, qu'est-ce qui ».
Qu'est-ce qui t'ennuie ? Je me demande ce qui t'ennuie.
- « Que » peut être remplacé par « quoi » s'il est complément d'un infinitif.
Que faire ? Je ne sais quoi faire.
- La locution « est-ce que » n'est jamais reprise dans l'interrogation indirecte.
Où est-ce qu'il va ? Je ne sais pas où il va.

•• ATTENTION ••

- On ne peut pas employer « est-ce que » dans une subordonnée qui dépend d'un autre verbe. Qu'est-ce qu'il a dit ? J'ignore ce qu'il a dit (et non « J'ignore qu'est-ce qu'il a dit »)

10 CAS D'HOMOPHONIE

01. « a » ou « à » ?

CARTE D'IDENTITÉ

- Le mot **a** est le présent de l'indicatif du verbe avoir à la 3e personne du singulier
EX : Le chat a faim (présent de l'indicatif)

LE TRUC...

- Mettre à l'imparfait. Celui qui devient « avait » ne prend pas d'accent.
-> Le chat avait faim (imparfait de l'indicatif)

CARTE D'IDENTITÉ

- Le mot **à** est une préposition qui introduit :
 - un groupe nominal ;
Viendras-tu à la réunion ?
 - un verbe à l'infinitif ;
Il commence à chanter de bon cœur.
 - un adverbe. Il permet alors d'introduire un groupe de mots (groupe nominal ou groupe infinitif généralement). Le cours est remis à demain.



Clique ici pour
faire les exercices

02. « ces » ou « ses » ?

CARTE D'IDENTITÉ

- « ces » est un démonstratif, il cherche à désigner. C'est la forme plurielle de « ce », « cet », « cette ».

EX : Ces ordinateurs sont très modernes.

- « ses » est un possessif, il exprime la possession. C'est la forme plurielle de « son » ou « sa ».

EX : Ses affaires vont mal.

LE TRUC...

- Mettre au singulier :
 - Ces devient ce (ou cet devant une voyelle)
-> cet ordinateur est très moderne.
 - Ses devient son
-> son affaire va mal.

Mettre à la première personne :
Ses devient mon : Ses amis sont très sympathiques
-> « son ami est très sympathique »). Ses livres ont été volés.



Clique ici pour
faire les exercices

03. « ça » ou « sa » ?

CARTE D'IDENTITÉ

- « ça » est un pronom démonstratif (qui désigne la chose dont on parle).

EX : « Ça va bien se passer ». « Comment ça va ? »

- « sa » marque la possession et se trouve devant un nom féminin. Dans le cas d'un nom masculin, on écrira « son ». En résumé, si vous ne pouvez pas remplacer par « cela » et pouvez remplacer par « la sienne », alors écrivez « sa ».

EX : J'aimerais manger sa mousse au chocolat.

LE TRUC...

- Écrire « ça » quand on peut remplacer par « cela ».
- > « Comment cela va ? ».

NB :

- « ça » est surtout utilisé à l'oral...
- « çà » est un adverbe de lieu. Il voulait dire « ici ». On ne rencontre plus que l'expression figée « çà et là ». Donc... OUBLIEZ-LE !



Clique ici pour
faire les exercices

04. « quelle » ou « qu'elle » ?

CARTE D'IDENTITÉ

- « quelle » est un déterminant interrogatif exclamatif. Il se place alors devant un nom (comme cette, ton, une...) et s'accorde en genre et en nombre. Le masculin de quelle est quel : au pluriel, on ajoute un s. Il faut donc chercher le nom pour le repérer.

EX : quelle beauté !

- « qu'elle » = que + elle : c'est la contraction d'un subordonnant et du pronom personnel « elle ». Il faut donc chercher le verbe (même sous-entendu) pour le repérer.

EX : Qu'elle entre !

LE TRUC...

- Remplacer par « il » ou « lui ».
- Si le remplacement est possible on écrit « qu'il » :
- > « Qu'il entre ! »



Clique ici pour
faire les exercices

05. « On a » ou « On n'a » ?

CARTE D'IDENTITÉ

- Vos oreilles ne savent pas si elles entendent une liaison ou une négation.
- Si la phrase est affirmative, il ne faut pas mettre de n'.
Ex. : On a le temps d'aller se promener avant le cours.
- Si la phrase est négative, il faut mettre le n'.
EX : On n'a pas le temps de prendre un café.

LE TRUC...

- Remplacer par un autre pronom, « il » ou « nous ».
Ainsi, s'il faut mettre le n' pour « il », il faut aussi le mettre pour « on » :
il n'a pas le temps de prendre un café.
S'il ne faut pas mettre le n' pour « il », il ne faut pas le mettre non plus pour « on ».



Clique ici pour
faire les exercices

06. « c'est » ou « s'est » ?

CARTE D'IDENTITÉ

- « c' » vient de l'élision du pronom démonstratif « ce » suivi du verbe être au présent. Pour cette raison, il est possible de substituer « c' » par « cela ».

EX : C'est une amie.

- « s' » vient de l'élision du pronom personnel réflexif « se » suivi de l'auxiliaire être dans une phrase au passé composé. Pour cette raison, il est possible de substituer l'ensemble « il s'est » « elle s'est » « on s'est » par « je me suis ».

EX : Elle s'est fait des amis.

LE TRUC...

- Mettre à la première personne du singulier. Quand on obtient « je me suis », il faut orthographier « s'est »

-> Je me suis fait des amis.



Clique ici pour
faire les exercices

07. « chanter » ou « chanté » ?

CARTE D'IDENTITÉ

- « Chanter » est l'infinitif d'un verbe du 1^o groupe (qui peut parfois être utilisé comme un nom).

EX : Il va chanter ce soir : rester calme est difficile.

- « Chanté » est un participe passé, qui se construit habituellement avec un auxiliaire. Mais il peut être employé sans auxiliaire ou comme adjectif verbal.

EX : Il a chanté ce soir et est resté calme.

LE TRUC...

- Remplacer par un verbe du 2^o ou 3^o groupe (« faire » par exemple). Si le changement est possible, orthographier « er ».

-> Il va dormir ce soir.

NB : avec l'auxiliaire avoir, le participe passé ne s'accorde pas, sauf si le COD est placé devant le verbe.



Clique ici pour
faire les exercices

08. « quand » ou « qu'en »

CARTE D'IDENTITÉ

- « quand » est une marque de temps (conjonction de subordination ou adverbe interrogatif).

EX : Quand vous serez bien vieille, au soir, à la chandelle... (Pierre de Ronsard)

- « qu'en » = que + elle. Il provient de la contraction entre que (conjonction ou adverbe) et en (préposition ou pronom)

EX : Tu vis, tu parles, tu possèdes,
Rien qu'en étant ce que tu es... (Anna de Noailles)

LE TRUC...

- Quand on peut remplacer par « lorsque » ou « à quel moment », il faut orthographier « quand »

-> Lorsque vous serez bien vieille, au soir, à la chandelle...



Clique ici pour
faire les exercices

09. « J'allai » ou « j'allais » ?

CARTE D'IDENTITÉ

- « J'allais » est la 1^o personne du singulier de l'imparfait.

Ex : « Je m'en allais, les poings dans mes poches crevées... » (Rimbaud)

- « J'allai » : 1^o personne du singulier du passé simple. Le passé simple exprime une action passée déterminée achevée dans le temps ou une action de premier plan. L'imparfait exprime une action passée durable, répétitive ou de second plan.

Ex : « J'allai voir la proscrite en plein forfaiture » (HUGO, « Jeanne était au pain sec »)

LE TRUC...

- Changer de personne. Si à la 3^o personne on écrit « ait », alors c'est de l'imparfait.

-> Il s'en allait, les poings dans ses poches crevées.



Clique ici pour
faire les exercices

10. « J'irais » ou « j'irai » ?

CARTE D'IDENTITÉ

- « J'irai » est au futur simple. Il indique une action dont on est certain.

Ex. : « - Eh bien, moi, je t'irai porter des confitures » (V. Hugo, « Jeanne était au pain sec »)

- « J'irais » est au présent du conditionnel. Il exprime une action incertaine, un doute, un souhait, une supposition ou encore la politesse.

Ex. : Si je comprenais l'orthographe, j'irais mieux ! (l'élève de base).

LE TRUC...

- Mettre à la 2^o personne du singulier : si le verbe conserve la même forme, c'est du conditionnel.

-> Si tu comprenais l'orthographe, tu irais mieux !



Clique ici pour
faire les exercices

Travailler ?

Pourquoi travailler ? Parce que tout le monde adore ça, m'enfin !

-> la cause

Et tout le monde adore ça, si bien que tout le monde travaille...

-> la conséquence

Pour quoi travailler ? Pour le plaisir ! -> le but

Mais non... -> l'opposition

Quoique le travail soit important, tout ne s'y résume pas ! -> la concession

J'aime autant les plaisirs que le travail... -> la comparaison

Mon bonheur est garanti. Enfin... si je travaille... -> la condition

02 //



EXERCICES



COMMENCER !

LA NÉGATION

01. Quelle(s) différence(s) faites-vous entre ces propositions ? Expliquez.

1. Je pense qu'il ne réussira pas. / Je ne pense pas qu'il réussira.

.....
.....

2. Je ne mange pas. / Je ne mange pas de patates.

.....
.....

3. Je ne mange jamais. / Je ne mange que quand j'ai faim.

.....
.....

4. C'est mangeable. / C'est immangeable.

.....
.....

5. Je crains qu'il ne vienne pas. / Je crains qu'il ne vienne.

.....
.....

6. Je ne puis demeurer loin de toi plus longtemps.

.....
.....



Clique ici pour
Voir la correction

INTERROGATION DIRECTE ET INDIRECTE



EXERCICES

1. Analysez le fonctionnement de l'interrogation dans les phrases suivantes.

1• « Où vont tous ces enfants dont pas un seul ne rit ? »

.....
.....
.....
.....

2• « Que sentez-vous ? »

.....
.....
.....
.....

3• « De quoi dit-il que vous êtes malade ? »

.....
.....
.....
.....

4• « Nul animal créé ne peut manquer à son instinct : le tien est-il donc de tromper ? »

.....
.....
.....
.....

5• « Cela n'est-il pas arrivé ? »

.....
.....
.....
.....



Clique ici pour
Voir la correction

10 CAS D'HOMOPHONIE



EXERCICES

Entoure les bons homophones ...

- Où vont tous ces/ses enfants dont pas un seul ne rit ?
- Ces/ses doux êtres pensifs que la fièvre maigrit ?
- Ces/ses filles de huit ans qu'on voit cheminer seules ?
- Ils s'en vont travaillé/travailler quinze heures sous des meules ;
- Aussi quelle/qu'elle pâleur ! la cendre est sur leur joue.
- C'est / s'est à moi, mon père, de suivre aveuglément toutes vos volontés.
- Je n'ai point encore vu la personne : mais on m'a/ à dit que j'en serais content, et toi aussi.
- Ils disent que c'est/ s'est un grand jeune garçon bien fait.
- Agréable de sa/ ça personne.
- On est/On n'est pas sérieux, quand on a/on n'a dix-sept ans.
- On emprunte/On n'emprunte que ce qui peut se rendre augmenté/augmenter.



Clique ici pour
Voir la correction

03 //

CORRECTIONS



COMMENCER !

01. Quelle(s) différence(s) remarquez-vous entre ces propositions ? Expliquez.

- **Je pense qu'il ne réussira pas. / Je ne pense pas qu'il réussira.**

On note le système corrélatif (2 éléments) de la négation caractéristique du français. Mais le sens de la phrase dépend du positionnement des deux adverbes négatifs : ils encadrent le verbe sur lequel porte la négation (dans le premier cas, la réussite est niée, dans le second, il ne s'agit que d'une opinion).

- **Je ne mange pas. / Je ne mange pas de patates.**

On note le système corrélatif (2 éléments) de la négation caractéristique du français. Mais dans le premier cas la négation est totale : elle porte sur le verbe. Dans le second cas, elle est partielle : elle porte sur le COD, qui précise sur quoi l'action de manger ne porte pas.

- **Je ne mange jamais. / Je ne mange que quand j'ai faim.**

On note le système corrélatif (2 éléments) de la négation caractéristique du français. Mais dans le premier cas la négation est absolue (exprimée par l'adverbe « jamais »). Dans le second cas, elle est restrictive : la corrélation « ne... que » ne porte que sur une partie de l'action.

- **C'est mangeable. / C'est immangeable.**

La négation est lexicale, exprimée par le préfixe négatif « im » dans « immangeable », qui est l'antonyme de « mangeable ».

01. Quelle(s) différence(s) remarquez-vous entre ces propositions ? Expliquez.

- **Je crains qu'il ne vienne pas. / Je crains qu'il ne vienne.**

Dans le premier cas, on note le système corrélatif (2 éléments) de la négation, caractéristique du français : « ne...pas ». La négation est totale : elle porte sur le verbe. Dans le second cas, au contraire, le sens n'est pas du tout négatif : « je » a vraiment peur qu' « il » vienne. L'adverbe « ne » n'a pas de sens négatif, on pourrait le supprimer. C'est un « ne » explétif, caractéristique d'une langue soutenue.

- **Je ne puis demeurer loin de toi plus longtemps.**

Le système corrélatif attendu est absent : il n'y a qu'un élément de la négation, l'adverbe « ne ». Pourtant, le sens de la phrase est bien négatif. En réalité, le second élément de la négation a été omis (« je ne puis pas »), signe d'une langue soutenue. (NB : « plus » caractérise l'adverbe « longtemps » : il est synonyme de « davantage, encore » et n'a rien à voir avec le système négatif de la phrase). Il s'agit d'une négation partielle : c'est la longueur de temps qui est niée (rester plus longtemps) et non pas l'action.

INTERROGATION DIRECTE ET INDIRECTE



1. Analysez le fonctionnement de l'interrogation dans les phrases suivantes.

1• « Où vont tous ces enfants dont pas un seul ne rit ? »

C'est une question directe, introduite par l'adverbe interrogatif « où ». L'ordre du sujet et du verbe est inversé, ce qui est caractéristique de la tournure interrogative. La question porte sur un lieu : c'est une interrogation partielle.

2• « Que sentez-vous ? »

Cette proposition n'a qu'un verbe. C'est donc une phrase simple : « que » ne peut pas être un mot subordonnant. C'est un pronom interrogatif, qui se trouve logiquement placé au début de la question puisque la syntaxe de l'interrogative bouleverse l'ordre de l'affirmative (mot interrogatif au début et inversion du sujet). Il a la fonction de COD du verbe sentir. La réponse à cette question sera autre que oui ou non : c'est donc une interrogation partielle. C'est également une interrogation directe. NB : à l'oral, on aurait le pronom à la forme tonique : « vous sentez quoi ? » et pas d'inversion du sujet, puisqu'à l'oral l'intonation montante suffit à faire comprendre le caractère interrogatif.

Suite de la correction
↓

INTERROGATION DIRECTE ET INDIRECTE



1. Analysez le fonctionnement de l'interrogation dans les phrases suivantes.

3• « De quoi dit-il que vous êtes malade ? »

Il y a deux verbes et la phrase se finit par un point d'interrogation. Il s'agit donc d'une phrase complexe de forme interrogative. La proposition principale est « de quoi dit-il ». On remarque l'inversion du sujet caractéristique de l'interrogation ; le mot interrogatif (« de quoi », ici en fonction de COI) est placé au début de la question. Vient ensuite une proposition subordonnée conjonctive complétive (« que vous êtes malade »). Il s'agit d'une interrogation partielle.

4• « Nul animal créé ne peut manquer à son instinct : le tien est-il donc de tromper ? »

On peut répondre par oui ou non : c'est une interrogation totale. Il n'y a pas de terme interrogatif mais inversion du sujet, avec le pronom « il » qui reprend « le tien ». C'est aussi une interrogation directe.

5• « Cela n'est-il pas arrivé ? »

Il y a inversion du sujet par rapport au verbe avec le pronom « il » qui reprend « cela ». Cette interro-négative relève de l'interrogation totale, puisqu'on peut répondre par « oui » ou « non » - en fait, le « oui » est quasiment obligatoire : il s'agit donc d'une question rhétorique. C'est aussi une interrogation directe.

10 CAS D'HOMOPHONIE



Entoure les bons homophones ...

- Où vont tous ces enfants dont pas un seul ne rit ?
- Ces doux êtres pensifs que la fièvre maigrir ?
- Ces filles de huit ans qu'on voit cheminer seules ?
- Ils s'en vont travailler quinze heures sous des meules ;
- Aussi quelle pâleur ! la cendre est sur leur joue.
- C'est à moi, mon père, de suivre aveuglément toutes vos volontés.

- Je n'ai point encore vu la personne : mais on m'a dit que j'en serais content, et toi aussi.
- Ils disent que c'est un grand jeune garçon bien fait.
- Agréable de sa personne.
- On n'est pas sérieux, quand on n'a dix-sept ans.
- On n'emprunte que ce qui peut se rendre augmenté.